



LA NAISSANCE DE LA SMMN

Courant 2005, lors d'un voyage en train qui devait nous emmener à l'assemblée des délégués de l'USSM, les présidents de la société mycologique du Locle (Charles-Henri Pochon) et de la société mycologique de La Chaux-de-Fonds (François Degoumois) accompagnés par un membre assidu des deux sociétés (Pierre Heus, malheureusement disparu trop tôt) ont débattu des possibilités de rapprochement envisageables pour dynamiser la mycologie dans les Montagnes neuchâteloises.

Avec les frais trop élevés payés pour les locaux de La Chaux-de-Fonds et le manque de place pour les activités futures de la société du Locle, il fut envisagé de réunir nos activités mycologiques dans un lieu commun à trouver entre les deux villes.

Ces locaux devront être assez spacieux pour accueillir l'ensemble des membres de nos deux associations, lors des réunions hebdomadaires.

Rapidement, les deux présidents se sont activés pour trouver les meilleures solutions et ont informé leurs comités respectifs des projets en cours.

Les locaux disponibles en location, aussi bien au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds, ne correspondaient pas à nos besoins et l'idée d'acquérir en bien propre un immeuble ou une surface en PPE a commencé à germer.

Début 2006, la solution de créer une **Fondation pour la mycologie et les sciences naturelles dans les Montagnes neuchâteloises** était envisagée. Un comité spécial était alors constitué, composé des membres du Locle et de La Chaux-de-Fonds, aidés par un juriste.

Lors des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés, en été 2006, les membres ont approuvé le projet de transfert paritaire d'une somme qui devra constituer les fonds propres indispensables à la future Fondation, en vue d'acquérir un nouveau local.

Les démarches en vue de la constitution de la Fondation et de la recherche de locaux ont été menées en parallèle, tout au long de l'hiver 2006/2007.

En mars 2007, la **Fondation pour la mycologie et les sciences naturelles dans les Montagnes neuchâteloises** était créé.

Après plusieurs visites de locaux ou maisons à vendre, le choix s'est porté sur une surface de 120 m² en PPE, dans une friche industrielle (ancienne fabrique DIXI, immeuble "Le Phare") à la rue de la Côte 35, au Locle.

En juin 2007, l'acte de vente était signé et dès début juillet, les travaux d'aménagement des locaux ont pu démarrer. Les maîtres d'état ont œuvré en collaboration avec les membres des deux sociétés, pour tenir le planning prévu et disposer des nouveaux locaux début septembre 2007. Ce furent plus de 600 heures de travail bénévole, fourni par les membres, qui ont permis de tenir le budget prévu et satisfaire aux exigences contractuelles de la banque cantonale qui nous a soutenus dans ce projet.

Lors de l'inauguration des locaux, le 8 décembre 2007, nous avons eu l'occasion de remercier la ville du Locle, par son président Monsieur Denis de la Reussille, pour la confiance qu'elle accorde à la société mycologique dans l'organisation des contrôles de champignons dans nos locaux ainsi qu'aux généreux donateurs qui ont contribué au financement de notre projet, en particulier :

Le ROTARY club des Montagnes neuchâteloises

La Loterie romande, section Neuchâtel

La ville du Locle

La commune des Brenets

Le Lion's club service du Locle

La Banque Cantonale Neuchâteloise

L'entreprise Petit-Jean aux Brenets

L'entreprise Gravage SA à La Chaux-de-Fonds

Les commerçants locaux et toutes les personnes physiques ou morales ayant répondu favorablement à notre projet

par un don ou un soutien financier et participé ainsi à la vie associative de notre région.

Les deux sociétés ont réuni leur matériel et leurs forces dans ces nouveaux locaux, dès septembre 2007.

Durant les 18 mois qui ont suivi, les membres ont appris à se connaître et tout naturellement, le projet de fusion a pris corps.

En date du 12 mars 2009, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue conjointement à La Chaux-de-Fonds et au Locle, les membres des deux sociétés ont accepté à l'unanimité (moins deux abstentions à La Chaux-de-Fonds), la dissolution des deux associations mycologiques et la création de la nouvelle "**Société mycologique des Montagnes neuchâteloises**" (SMMN).

Une page d'histoire s'est tournée, mais le futur nous a démontré que cette décision était la bonne !